

29 mai 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les résultats du référendum pour la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe, à Paris le 29 mai 2005.

Mes chers compatriotes de Métropole, d'outre-mer et de l'étranger,

La France s'est démocratiquement exprimée. Vous avez majoritairement rejeté la Constitution européenne. C'est votre décision souveraine. J'en prends acte.

Pour autant, nos intérêts et nos ambitions sont profondément liés à l'Europe.

La France, pays fondateur de l'Union, reste naturellement, dans l'Union.

Je tiens à vous dire, à dire à nos partenaires européens et à tous les peuples de l'Europe que la France continuera à y tenir toute sa place, dans le respect de ses engagements. J'y veillerai.

Des processus de ratification sont en cours dans l'ensemble des pays de l'Union. Neuf pays se sont déjà prononcés pour le oui. Nos autres partenaires s'exprimeront à leur tour.

D'ici là, l'Union européenne va continuer à fonctionner sur la base des traités actuels.

Nous avons devant nous des échéances importantes. Le 16 juin, le Conseil européen se réunira à Bruxelles. J'y défendrai les positions de notre pays en tenant compte du message des Françaises et des Français.

Mais ne nous y trompons pas, la décision de la France crée inévitablement un contexte difficile pour la défense de nos intérêts en Europe. Nous devons y répondre en nous rassemblant autour d'une exigence, celle de l'intérêt national.

Mes chers compatriotes,

Au cours de ce débat, vous avez également aussi exprimé vos inquiétudes et vos attentes.

J'entends y répondre en donnant une impulsion nouvelle et forte à l'action gouvernementale.

Je vous ferai part dans les tout prochains jours de mes décisions concernant le Gouvernement et les priorités de son action.